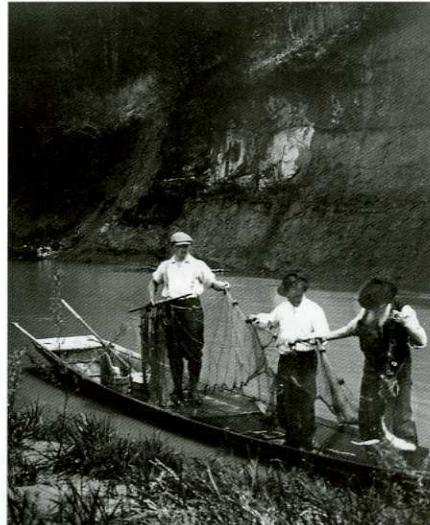


LA SARINE ET SA PÊCHE (première partie)

Naissant au cœur des Alpes, la Sarine est une rivière à régime nival et même glaciaire. Elle roule de grosses eaux troubles durant la saison chaude. Cette situation prévaut jusqu'à la construction des barrages. La pêche n'est alors guère pratiquée que dans ses affluents du Plateau, comme la Glâne. Elle reprend durant l'étiage hivernal, entre septembre et mai. L'ombre domine. En 1939, cette espèce constitue la moitié des prises dans la région de Bulle (8 kg par personne et par an contre 4,5 kg pour la truite arc-en-ciel issue d'alevinage artificiel et 3,5 kg de fario). Depuis Fribourg en aval, le barbeau domine. En 1880, ce poisson abonde entre mai et octobre, atteignant 3 à 4 kg. Le goujon est assez commun en aval du barrage de la Maigrage mais il manque en amont, contrairement au *vairon* ou *blavin*. Le *meunier* ou *chevenne* remonte jusqu'au pont de Grandvillard; on le pêche toute l'année mais il est plus abondant au moment de la remonte, en avril; il redescend en novembre; il atteint 2 kg. L'anguille est assez rare et se pêche de mai à octobre; elle atteint 1 à 2 kg. La petite lamproie ou *sucet* n'est pas pêchée. En 1889, la truite argentée remonte du lac de Biemme, cela depuis que le canal de Hagneck a été creusé en 1878. Elle rejoint la truite commune (fario), le saumon, l'ombre, le barbeau, la loche franche, le goujon, le chabot ou *grop*, le *véron* ou *blavin*, le blageon ou *zizer*, l'ablette, le *meunier* ou *chevenne*, le nase, l'anguille et la lamproie. Le barbeau atteint 50 cm et 6 à 7 livres, et devient plus savoureux avec l'âge; le chabot sert d'amorce; le blageon fait l'éducation des pêcheurs à la ligne grâce à sa voracité, le chevesne, très commun, se tient ordinairement près des déversoirs de moulins; le nase est moins nombreux depuis la dérivation de l'Aar.

A cette époque, la grandeur marchande de l'écrevisse est de 12 cm, ce qui correspond à six ans d'âge. Dans les années 1950, un cantonnier de Fribourg, père de cinq enfants, arrondit ses fins de mois en allant placer, dans les ruisseaux des environs, des fagots de sapin dépourvus d'amorces qu'il relève durant la belle saison pour en extraire les crustacés qui se vendent à un bon prix. L'écrevisse se maintient jusque vers 1970 dans le Gottéron.



Pêcheurs au tramail vers 1900 en aval de Fribourg (BCUF, fonds de Veck et de Gottrau)

Une rivière mutilée

Formidable trait d'union entre les Alpes et les grands fleuves, la Sarine a été transformée en chapelet de lacs qui ravissent l'oeil quand ils sont pleins. Les barrages coupent impitoyablement la route au poisson. Premier à être érigé en béton, celui de la Maigrage est achevé en 1872 et rehaussé en 1910. En 2004, il est équipé d'une turbine de « dotation », assurant à la rivière un débit minimal, et d'un ascenseur à poissons en forme de nasse avec bassin, auquel accèdent, par une échelle à poissons, quelque quatre à cinq mille d'entre eux par année. Cette installation, placée entre deux grands barrages totalement infranchissables, permet aux pêcheurs d'ironiser sur l'utilité d'un ascenseur entre deux étages d'une maison dépourvue d'escaliers... L'exploitant, fort de cet aménagement spectaculaire, turbine à plein régime aux heures de pointe. Aussi l'activité halieutique languit-elle misérablement.

Le deuxième barrage hydroélectrique par ordre d'ancienneté, celui de Thusy, construit en 1898, a été englouti et remplacé par celui de Rossens, achevé en 1948. Dès le début, l'eau est turbinée à Hauterive.

Le dernier grand barrage, celui de Schiffenen coupe la Sarine en 1964. Il empêche toute remonte en direction de Fribourg. Au moment de leur construction, ces ouvrages sont acceptés facilement par la population convaincue de leur utilité. Les seuls opposants sont les exploitants des terres submergées.

En dehors des zones submergées, la morphologie de la rivière s'est également altérée. Rien que pour la commune de Fribourg et depuis l'établissement d'un premier plan cadastral en 1879, le cours d'eau a perdu dix-sept hectares. Une autre perturbation est occasionnée, en 1921 déjà, « par les irrégularités du régime des eaux qui ne font qu'augmenter d'année en année, à cause des canalisa-

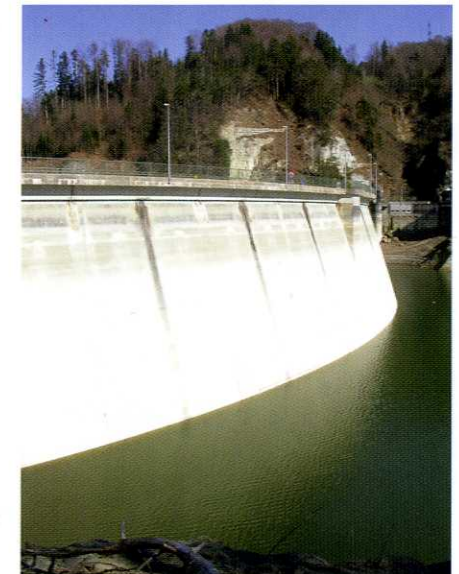
tions et des drainages qui ont supprimé une grande partie des bassins naturels régulateurs. »

La Petite Sarine

On appelle Petite Sarine les quinze kilomètres de rivière court-circuités par la conduite forcée de Rossens à Hauterive, ne drainant plus que quelques ruisseaux jusqu'en 1976, puis alimentés à raison d'un mètre cube par seconde par une turbine de dotation, débit porté, en 2005, à 2,5 m³/s du 1^{er} octobre au 19 mai et à 3,5 m³/s en été. Grâce à l'absence de crue entre décembre et mars, la truite s'y reproduit naturellement si bien que tout alevinage cesse en 2002. Mais, depuis 2003, même en été, le barrage ne déborde plus que trop rarement pour régénérer le lit.

Bernard VAUTHIER, Bôle

(Références tenues à disposition)



Le barrage de Rossens au début d'avril 2011

La pratique dialectale fléchit dès la fin du XVIII^e siècle, dans les villes protestantes pour s'éteindre au début du XX^e siècle. Cette disparition est due à des facteurs concomitants d'ordre social, politique et idéologique selon le Pr. A. Kristol dans son ouvrage *Histoire linguistique de la Suisse romande, quelques jalons* aux éditions Babylonia, 1996. Les facteurs sociaux sont parfaitement illustrés par la situation des vallons du Jura sud qui ont vu leur population doubler de 1818 à 1900 en raison de l'industrialisation. Au contact des travailleurs issus de l'immigration (interne et externe), la pratique dialectale s'efface progressivement. Le développement des transports publics accélère ce mouvement. De plus, l'enseignement en français dans les écoles depuis la Réforme est encore renforcé en 1848 quand elle devient gratuite et obligatoire. Du point de vue idéologique, le jacobinisme linguistique issu des idées de la révolution française est imité dans nos régions, en particulier dans le cadre scolaire avec l'instauration de punitions dont le montant pouvait correspondre au salaire d'une journée de travail. Louis Gauchat résume ainsi cette évolution dans un *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR): «les plus énergiques agents du français ont été l'instruction publique, l'industrie, le service militaire, la religion protestante, en un mot la culture supérieure du XIX^e siècle issue des idées du siècle des Lumières». Malgré des foyers d'opposition comme à la Sagne ou au Val-de-Ruz, le patois neuchâtelois a inexorablement cédé du terrain. La dernière génération de ses locuteurs ne l'a pas retransmis et il a disparu en une cinquantaine d'années. Les derniers patoisants sont décédés au début du XX^e siècle. Leur témoignage a heureusement pu être recueilli par le GPSR et les archives phonographiques de l'Université de Zürich. Cette langue n'a malheureu-

sément que rarement été écrite avant le XIX^e siècle. Les vestiges sont rares et rassemblés principalement dans le *Recueil du patois neuchâtelois* aux éditions Wolfrath, 1894, dans lequel on trouve le texte dont est issu cet extrait en patois de la Sagne par Adolphe Vuille, «Le chevreau de la Charbonnière».

Le tchevri d'la Tcharbounière

On dé peurmi an qu'i tnoû la Racena, i'avoû po vesin à la Tcharbounière, Egger, te t'a r'sevin bin, an' Alman qu'avai adai trè o quatre tchivèrè. Si'an, il altchève on tchevri qu'seuillet Egger cma on pte tchin. Tu lé viaidge qu'i vniet a cotai vouai mè, i baillivo y tchevri dé gotteté de baturé, dé viaidge de la laitia, du caïé; i s'étai s'taulama avesi de vni à la Racena qu'i ne m'a baillive pieu à vouaida...

Outre le recueil du patois neuchâtelois, il existe d'autres sources qui permettent l'apprentissage de cette langue morte. Célestin Michelin-Bert, pasteur aux Bayards, a rédigé une grammaire accompagnée de tableaux de conjugaison forts utiles qui est déposée au GPSR. Les tableaux phonétiques du GPSR sont une aide précieuse à la prononciation de la langue, bien que sujette à variation locale relativement forte. La médiathèque de Martigny possède quelques enregistrements de reconstitution des années 1950-60 qui peuvent être entendus sur le site (<http://archives.memovs.ch>). La médiathèque de la bibliothèque de la ville de la Chaux-de-Fonds possède un enregistrement de «On dmîndge è Piaintchtè» (Un dimanche aux Planchettes) dit par Lucien Louradour de la Chaux-de-Fonds. Joël Rilliot patoisait depuis 1996, a créé le site www.patoisneuchatelais.net sur lequel on trouve un lexique, la grammaire et de nombreux enregistrements réalisés entre 2005 et 2010. Nous pouvons affirmer que le patois neuchâtelois n'est pas tout à fait mort car, depuis sa disparition officielle en 1920, il y a toujours eu un(e) locuteur(-trice). Les derniers en-

date sont Joël Rilliot et ses enfants à qui il a transmis ce patois qu'ils utilisent quotidiennement.

Le patois neuchâtelois survit également au travers de nombreux toponymes. Le plus connu est sans doute Pierre-à-Bot dont la graphie exacte devrait plutôt être Pira-Bot (Pierre-Crapaud). Il se retrouve également dans de nombreuses expressions du parler neuchâtelois qui lui aussi se meurt. Le «qué!?» pour dire «n'est-ce pas!?» s'entend encore régulièrement.

Les détracteurs des patois pourraient affirmer qu'il ne sert à rien de lutter contre la «modernisation», l'uniformisation linguistique, et que de faire revivre une langue morte n'a pas de sens. C'est un peu vite oublier que la richesse du français doit beaucoup aux dialectes, que ces langues vernaculaires sont le reflet de l'âme d'une région, le ciment social d'une population. Ces patois et leur compréhension donnent accès à la

petite histoire, au mode de vie d'autrefois, et permettent une approche originale de nos racines culturelles. Ils ne sont ni plus laids, ni moins riches que la langue écrite et ne rendent pas la population ignorante. Nos chers Confédérés, qu'ils soient alémaniques, grisons ou tessinois, vivent dans leurs langues régionales sans que cela ne les prétérite, en particulier les premiers. Les décisions politiques majeures sont prises dans la salle des pas perdus du palais fédéral et en dialecte s'il vous plaît! Nous pouvons être admiratifs des cantons catholiques de Suisse romande dont les patois n'en finissent pas de mourir et font l'objet d'une réhabilitation à la hauteur de leur valeur patrimoniale! Nous serions bien inspirés dans nos cantons protestants de mettre en valeur notre patrimoine linguistique et pas seulement sur le mode comique!

Joël RILLOT, Chambrelieu
Références tenues à disposition par courriel joel.rilliot@bluewin.ch

LA SARINE ET SA PÊCHE (deuxième partie)

La Petite Sarine (fin)

Morphologiquement, l'alternance de gôs* profonds de quatre à cinq mètres et de replats graveleux à chaque méan-

dre est très favorable au poisson, truite fario (représentant les trois quarts de la masse), ombre, loche franche et vairon. Le barbeau, le chevesne, le chabot, le blageon, la vandoise (en 1990), ainsi que la loche de rivière et le spirilin (en 2009) sont disséminés ou même rares. A côté de ces espèces d'eau vive, on note la présence de perche, ablette, gardon, voire sandre ou brochet, dévalés du lac de la Gruyère.

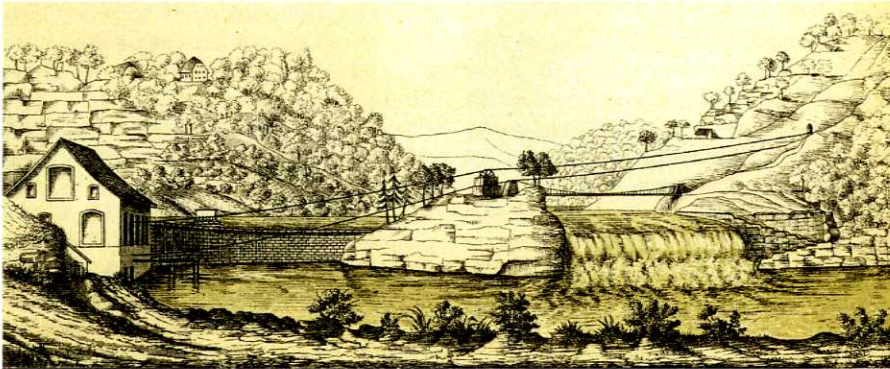


Deux pêcheurs à l'ouverture en mars 2004, juste en amont de l'embouchure de la Glâne (photo Daniel Schlunke, Châtonnaye).

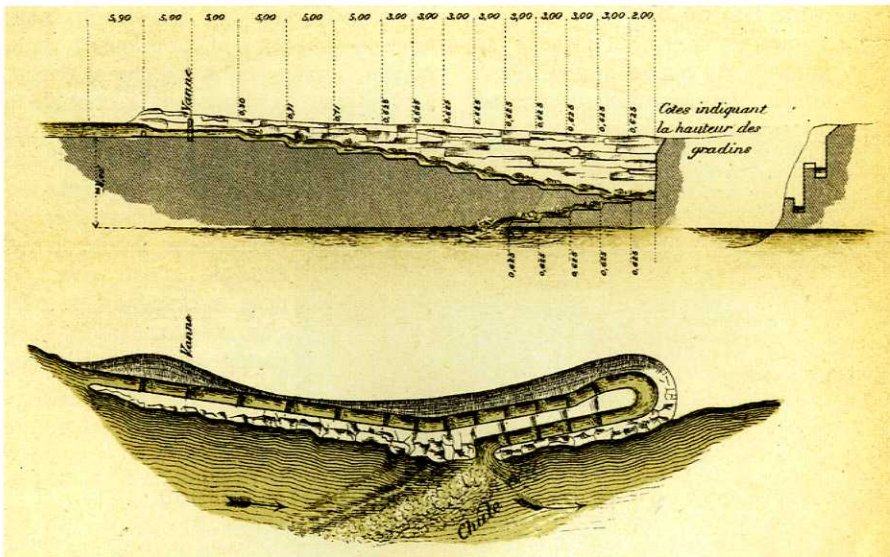
L'échelle à poissons de la Maigrage

En 1880, en conformité avec la loi fédérale de 1875, une échelle à poissons est creusée dans la molasse. En forme de lacet, elle part du pied gauche de la chute constituée par le canal de décharge (rive gauche). Elle est composée de quatorze marches de 61 à 71 cm de hauteur, de 3 à 5 m de longueur et d'un mètre de largeur. Elle est avant tout des-

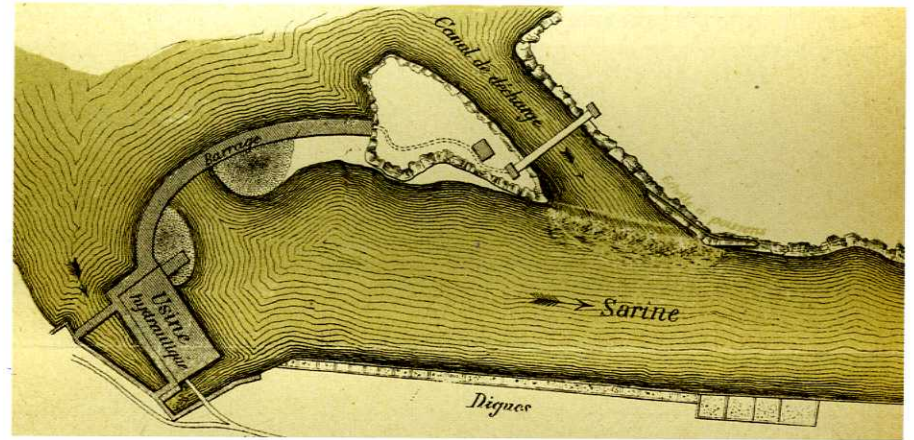
tinée à la truite et au saumon qui l'empruntent effectivement, accompagnés par l'ombre, l'anguille et le barbeau mais guère par le chevesne et encore moins par le nase. Vingt-cinq ans plus tard, cet aménagement n'est plus fonctionnel à cause de la formation de marmites dans chaque gradin, certaines atteignant plus d'un mètre de diamètre et trois de profondeur! Le rehaussement du barrage rend définitivement obsolète.



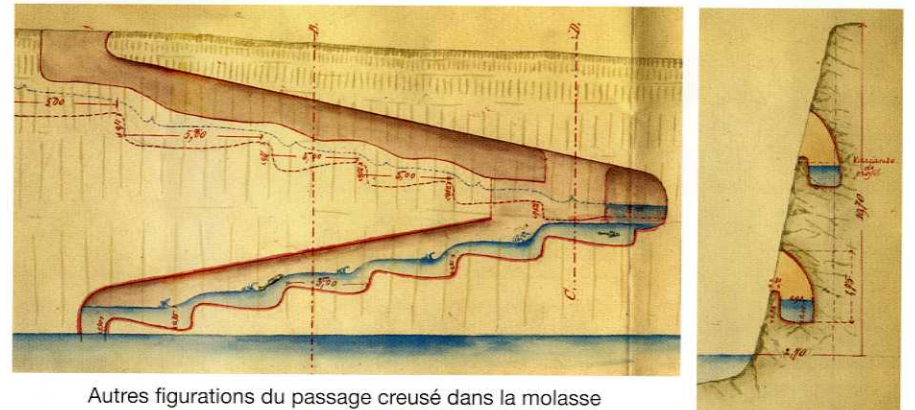
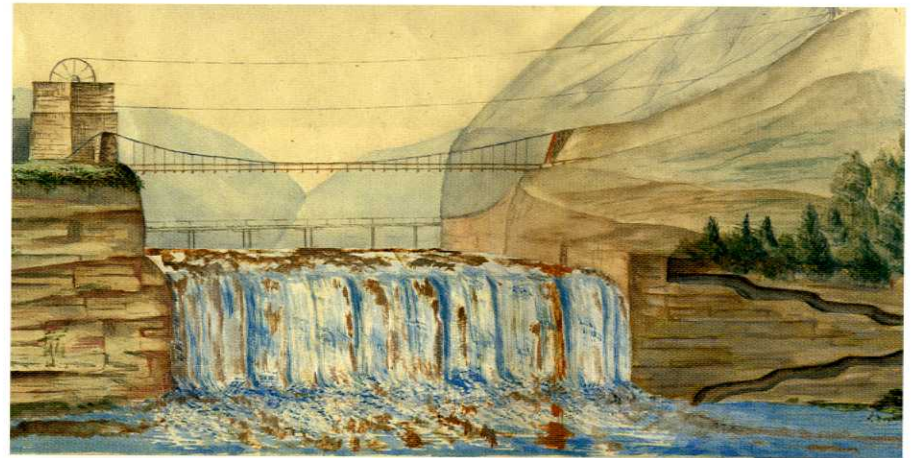
Vue d'ensemble du barrage de la Maigrage et de son canal de décharge vers 1880 avec, à droite, l'échelle à poissons



Coupe en long de l'échelle (suivant l'axe du canal), plan et coupe en travers.



Plan de situation du barrage (l'échelle est à droite)



Autres figurations du passage creusé dans la molasse

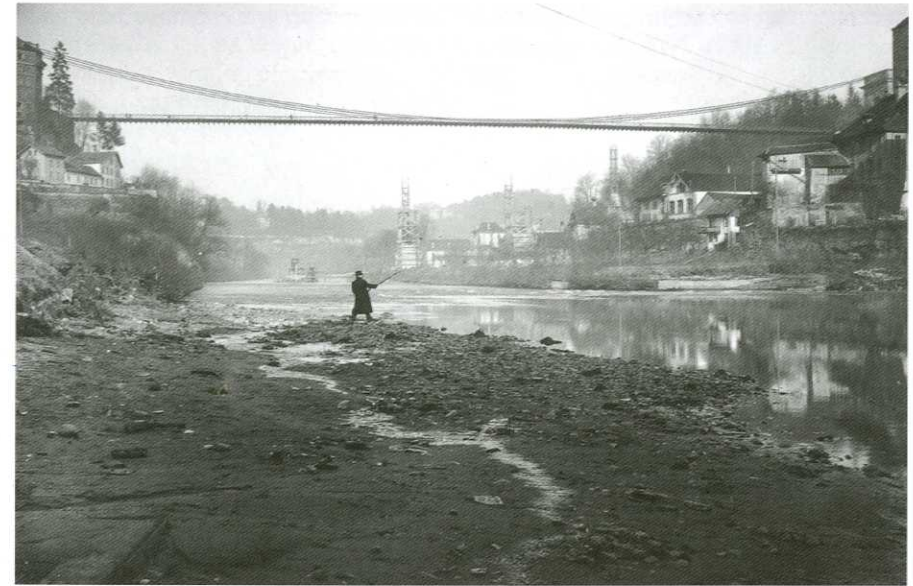
La Sarine autrefois en ville de Fribourg



Au début du XIX^e siècle, le lit de la Sarine présente en pleine ville de Fribourg la morphologie tressée typique d'une rivière de piémont alpin (incendie des Neigles).



Les bancs de gravier sont toujours nombreux vers 1840



Peu après 1920, le lit de la Sarine demeure spacieux.

Polychlorobiphényles

On le sait, les PCB ont été utilisés durant plusieurs décennies pour l'isolation des transformateurs électriques. Devenus déchets, ils ont rejoint les débris ordinaires. Et les décharges ont une prédilection pour les cours d'eau, on le sait aussi. Celle de la Pila, en service de 1953 à 1975 domine la Sarine à Posieux. Le 22 août 2005, après un dimanche de pluie ininterrompue, l'usine d'Hauterive ne fonctionnant pas, l'exploitant du barrage libère une masse d'eau colossale (600 m³/s) qui mine la décharge. Depuis lors, cette dernière distille dans la rivière les redoutables PCB qui contaminent le poisson jusqu'au lac de Schiffenen. Lors de leurs remontées nuptiales, les reproducteurs atteints gagnent la Petite Sarine et les affluents. Bien qu'ils rejoignent ensuite leurs biotopes d'origine, les autorités ont restreint ou interdit la pêche durant toute l'année. Le site est actuellement en cours d'isolement, en prévision de son assainissement.



Les pêcheurs ont réagi à la pollution en vendant des bouteilles d'eau de la Sarine pour son repeuplement : « Contient des PCB de type dioxine ». (Conception de l'artiste Frédéric Aeby)



La Gruyère verte et jaune est celle des nitrates. Les cours d'eau préféreraient le mauve de la cardamine!

Les lacs artificiels et les poissons

Un lac de retenue n'est pas dépourvu de valeur piscicole. Au XIX^e siècle, avant même sa mise en eau, celui de Pérolles s'annonce prometteur. Aussi, en 1869, le concepteur du barrage, l'ingénieur Ritter, afferme-t-il pour cinquante ans le droit d'y pêcher au filet, ainsi que dans ses affluents. Le lac de la Gruyère était destiné à devenir un lac à truites. En 1949, on y pêche à profusion de la truite arc-en-ciel... dont on finit par nourrir les chats! Tout le monde achète des permis. On appâte avec des vers rouges de fumier ou des vers de terre. Rapidement, on constate la présence de brochets et de perches introduits clandestinement. A ce stade, les autorités acceptent de déverser également du sandre. Le platon* apparaît sans doute à cause des esches vives de cette espèce utilisées par les pêcheurs.

Un migrateur au long cours, le saumon

Tout droit dirigée vers le nord, la profonde entaille creusée dans la molasse par la Sarine à sa sortie des Alpes constituait, pour le saumon, une voie de pénétration idéale et le plus beau des berceaux pour son frai.

Remontant l'Aar puis la Sarine par le Rhin et choisissant les courants vifs, il ne pénétrait pas dans le bassin des Trois Lacs. C'est pourquoi, au XV^e siècle, le comte de Neuchâtel s'approvisionne à Büren, ainsi qu'à Berne, comme la veille de la Pentecôte 1429, pour un *salmon* dont le prix équivaut à celui de 70,5 livres de mouton. Il s'agissait sans doute d'un saumon estival, plus rare qu'à l'époque du frai et de bonne qualité, d'où son prix élevé.

Les gros saumons s'engagent en eau douce dès la fin de l'hiver. Les autres migrent plus tard et plus rapidement. La fraye à lieu entre octobre et janvier. Epuisés, les poissons meurent souvent sur le chemin du retour. En 1431 à Berne, les autorités ordonnent que les *Lidernen* ou *Lachss* ne soient plus capturés ni vendus au marché après la Toussaint. Cette mesure s'explique par la volonté de protéger un poisson dont la chair est de toute façon fatiguée. En 1596 à la Valsainte (Charmey), les chartreux achètent un *bossaton* (petit tonneau) de *somon*. En 1760, le saumon manque en Gruyère alors qu'il y pénétrait vers la fin de l'automne quarante ans plus tôt; on ne sait pas ce qui l'arrête. En 1804, le

Petit Conseil de Fribourg autorise des personnes connues et qui ne sont pas dans le cas d'en abuser à pêcher le saumon au trident pendant les trois semaines que dure son passage. Le 21 février 1820, des enfants de Kriechenwil près de Laupen découvrent un saumon de dix-sept livres et demie écrasé par des glaçons amoncelés dans la Sarine. On apprend à cette occasion que, normalement, l'espèce dévale avant les grands froids. Vers 1830, le poisson qui remonte est souvent arrêté à Laupen.

A Fribourg, on pêche en 1865 trois saumons le 17 octobre, pesant 11, 9,5 et 8,5 kg, trente en 1870 (voir plus loin, «Guerre totale») et un *bécard* de 9 kg en novembre 1878 au-dessous du Grand

L'auberge du Saumon

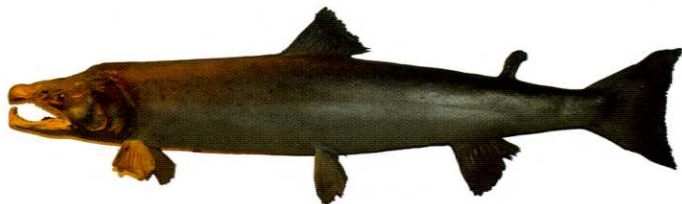
L'établissement, appelé Zum Salmen en 1626, se trouve hors les murs de la ville, en face de la porte de Berne, dans l'arrondissement de Guin. Ses tenanciers

en profitent pour pratiquer des activités contraires aux bonnes moeurs. En 1880, lorsque le trafic routier abandonne la basse ville, la maison est vendue et la patente transférée au «café du Grand Pont».



La Sarine, l'ancienne auberge du Saumon et la porte de Berne

Le bécard pêché en ville de Fribourg en 1878 et exposé au Muséum d'histoire naturelle. Il mesure 110 cm de longueur.



Pont. Ce dernier est acheté par le Musée cantonal.

Dans les années 1870, le saumon séjournait dans la rivière d'octobre à janvier et atteignait souvent 10 kg. Vers 1900, on fume les derniers saumons à Sainte-Apolline (Villars-sur-Glâne). En 1909, l'espèce est considérée comme complètement disparue...

Guerre totale

En 1870, le remplissage du lac de Pérolles met la Sarine à sec pendant environ dix-huit heures. Dans le lit de la rivière, se débattent deux saumons d'environ 25 livres. Ils font bientôt les délices de quelques administrateurs de la Société des eaux et forêts. Quelques jours après, la Sarine s'écoulant par le trop-plein aménagé sur sa rive gauche, une étendue d'eau calme baigne le pied du barrage, dans laquelle apparaissent de nombreux poissons blancs, des truites et des ombres, ainsi que, de temps à autre, de gros saumons. La Société de pisciculture, à qui le poisson appartient,

fait appel aux pêcheurs de la ville munis d'éperviers (filets ronds lourdement lestés). C'est en vain. Les saumons recommencent leurs déambulations. Des chasseurs se mettent à l'affût. Mais la trompeuse réfraction de l'eau ne leur permet que de blesser deux poissons, l'un au dos et l'autre à la nageoire caudale. De nuit, on parvient tout de même à harponner une pièce de 18 livres. Après huit jours, on en vient aux grands moyens. Trois cartouches de dynamite allumées sont coulées au milieu du bassin. L'explosion fait venir à la surface une nappe de poissons blancs et une truite de douze livres mais pas un seul saumon... Le lendemain pourtant, quelques-uns des assiégés sont à nouveau visibles! Cette fois, dix cartouches d'explosif soulèvent une gerbe d'eau. Rien! Deux jours après, tels des revenants, les saumons sont à nouveau là, y compris les deux individus blessés précédemment par balle. Troisième tentative avec vingt-cinq cartouches immergées à pro-

fondeur maximale. La masse d'eau soulevée, en forme de lentille large d'environ 50 m et haute de 2,50 m, ébranle tout le secteur, non sans menacer le barrage. Nouvel échec! Les saumons, dont on pense qu'ils se sont réfugiés dans une cavité adjacente à l'approche des artificiers, réapparaissent le lendemain. La physique ayant échoué, reste la chimie. Une dizaine de tonneaux de chaux grasse, soit deux voitures, transforment l'eau du bassin en un brouet laiteux. Vaine attente durant une semaine... et les poissons réapparaissent quand l'eau s'est à nouveau éclaircie. On appelle à la rescousse le pêcheur au grand-filet de Montilier, Fasnacht, avec son engin. L'obscurité étant venue, il enveloppe entièrement l'étang. Au retrait, six pièces totalisant près de 150 livres s'agitent dans le sac. Plusieurs déploiements se suivent durant la même nuit et la suivante pour aboutir à la capture de trente saumons.

Nase à l'embouchure de la Trême dans la Sarine le 21 mai 2004 (photo Michel Roggo)

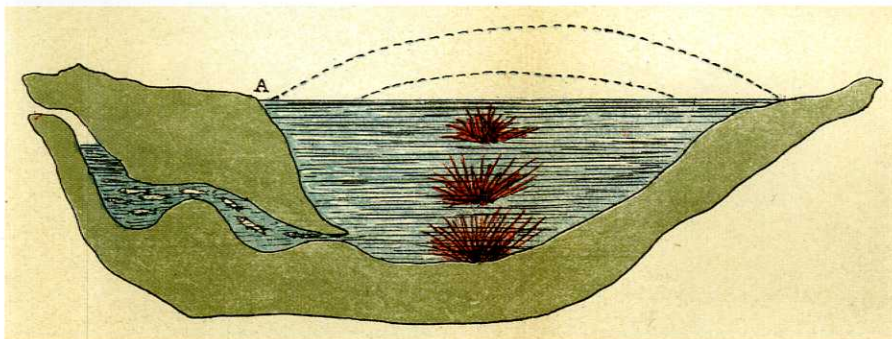


Un transhumant mal-aimé, le nase

Nombreux et plein d'arêtes, le nase était regardé de travers par les pêcheurs qui l'accusaient de manger les œufs des truites. Racleur de cailloux, il ne prétendait pourtant qu'à un peu d'espace. Il a disparu.

Ce poisson affectionne les rivières en contact avec un lac ou un grand fleuve dans lequel il peut passer l'hiver et qu'il quitte en mars-avril, remontant pour frayer. Il n'atteint sa maturité sexuelle qu'à l'âge de cinq à sept ans mais peut vivre jusqu'à vingt ans et mesurer 50 cm de longueur. La fraye a lieu entre fin avril et mi-mai, durant quatre ou cinq jours, quand la température de l'eau dépasse 8°C. La profondeur est parfois si faible que, comme vers 1960 à Arconciel, les corneilles peuvent, seules ou à plusieurs, tirer un poisson hors de l'eau pour le manger!

Des migrations vers l'amont ont lieu non seulement pour frayer mais éga-



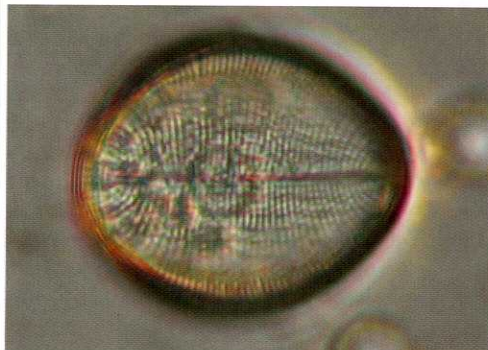
L'explication donnée par l'ingénieur Ritter à l'échec de son stratagème: les saumons se seraient abrités dans une cavité.

lement pour trouver un lieu propice à l'hibernation, telles que celle observée entre les 23 et 31 décembre 1999 à Fribourg. Dans une rivière du type de la Sarine (zone supérieure à barbeau), non polluée et non altérée physiquement, le nase devrait avec le barbeau consti-

tuer le 50 à 70% de la masse totale des poissons. Mais les obstacles mis à ses déplacements, les brusques débordements des barrages, la faiblesse des débits résiduels favorisant les algues aux dépens des diatomées dont il se nourrit, le manque d'oxygène, l'augmentation

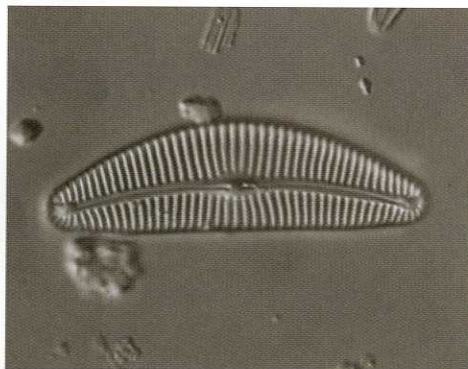
Au menu du nase

Le nase est un racleur de diatomées dont trois espèces sont ici présentées, photographiées sous forme de squelettes par M. François Straub, de La Chaux-de-Fonds, qui nous a aussi aimablement fourni les renseignements qui s'y rapportent.



Le *Cocconeis pediculus* se fixe à plat sur les galets, les algues vertes filamenteuses ou les feuilles immergées et les tiges des plantes aquatiques. C'est une espèce à large spectre écologique, qu'on trouve tant dans les eaux calcaires propres que légèrement chargées en matières organiques.

La *Cymbella compacta*, en forme de croissant, s'attache au substrat, souvent des galets, par l'une de ses extrémités. Indicatrice d'une bonne qualité de l'eau, elle est plus abondante dans les Alpes que sur le Plateau, mais il s'en trouve dans la Bressonne, ainsi que dans les parties amont du Talent et de la Mentue.



La *Navicula trophicatrix* rampe grâce à son raphé (la fente longitudinale faite de deux branches qui a valu le terme de diatomée à tout ce groupe, textuellement « coupée à travers »). C'est le prototype même de la diatomée avec sa forme de petit bateau et son extrême symétrie. Elle affectionne les sédiments meubles riches en matières organiques, comme dans les vasières et les roselières.

de la température de l'eau, la pollution par l'ammonium, les insecticides et les PCB que le nase concentre davantage que d'autres cyprinidés, ainsi que, pour la fraye, la faiblesse du charriage, donc le manque de bancs de gravier propres, et la froideur de l'eau en cas de turbinage par le fond (4-6°C), toutes ces raisons sont autant d'explications à sa disparition.

Jusqu'à la construction du barrage de Hagneck sur l'Aar (1878), le nez ou nase

remonte de l'Aar inférieure et du Rhin. En 1880, il est peu nombreux dans la Sarine pendant l'hiver mais abonde d'avril à novembre. Avant la construction du barrage de la Maigrauge, on en prend dans la Glâne jusqu'à dix quintaux* par jour (1000 kg). En 1881, on prend douze quintaux d'un jour au pied du barrage (1200 kg).

Bernard VAUTHIER, Bôle

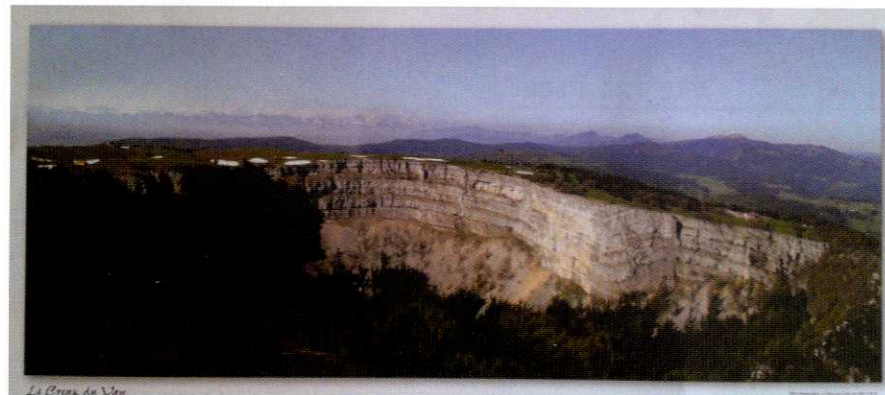
(Références tenues à disposition)

En vente pour quinze francs :

PANORAMA DU CREUX-DU-VAN

Monsieur Pierre Morel, de Fontaines, nous fait savoir qu'il tient à disposition des lecteurs du *Rameau de Sapin* des posters de notre magnifique Creux-du-Van. La photo qu'ils représentent a été prise par hélicoptère au-dessus du d'Dos-d'Âne. Ils mesurent 32 X 74 cm et coûtent la modique somme de CHF. 15.-.

Veillez adresser vos commandes à Pierre Morel, 5b route de Landeyeux, 2046 Fontaines ou par courriel Pierre.Morel@ne.ch



IMPRESSUM

Le Rameau de Sapin est l'organe du Club Jurassien. Il paraît quatre fois par an.

Rédaction: Bernard Vauthier, 3 rue des Sources, 2014 Bôle, 032 842 44 10, b.vauthier@bluewin.ch

Edition: Comité central du Club Jurassien, Denis Robert, 17 rue des Esserts, 2054 Chézard, 032 853 19 58, denis.robert-charrue@net2000.ch.

Numéro ISSN: 1660-4687.

Délai rédactionnel pour le n°2/2012: 15 janvier 2012

Abonnement: Marina Haas, 8 rue Miéville, CP 19, 2105 Travers, 032 863 43 33 (privé) ou 032 861 43 43 (prof.), marina@4343.ch

Prix: Fr. 12.- (compris dans la cotisation des membres de l'association). CCP 20-5168-8, Club Jurassien, Neuchâtel.

Tirage: 1600 exemplaires.

Site Internet: www.clubjurassien.ch.



La Grotte aux Filles en janvier 2012

La grotte aux Filles, une baume creusée par le lac, partiellement fermée par un mur de tuf et tournée plein sud, constitue le biotope historique du cheveu de Vénus.

C'est à elle que fait implicitement allusion GODET en 1852 lorsqu'il signale cette fougère « en quantité dans plusieurs des grottes qui bordent le lac au-dessous de Saint-Aubin, dans le tuf qui en tapisse le bord et le sommet ». En 1867, « la Cave aux Filles ou peut-être Cave aux Fées est haute de huit à neuf pieds, profonde de quarante et large d'environ douze pieds. Elle est bien connue des botanistes qui viennent y chercher la jolie fougère nommée vulgairement cheveu de Vénus (...), plante rare chez nous et qui revêt la voûte même de la caverne dont le sol est couvert d'un sable fin qui semble passé au tamis. » (*Rameau de Sapin*.) Le lac est abaissé de près de trois mètres en 1878 mais il retrouve périodiquement son niveau primitif jusqu'au début des années 1960 (seconde correction). Aussi la rive demeure-t-elle dépourvue de gros arbres. Depuis lors, la forêt s'est imposée et ombrage l'ancienne falaise. C'est

ce qui explique peut-être la disparition de la fougère dans la grotte aux Filles, à moins que ce ne soit le tarissement partiel des sources qui l'arrosaient. La plante ne s'y trouvait déjà plus au début des années 1970 (GIGON).

Que faire ?

La plupart de nos espèces végétales ou animales menacées sont victimes de l'altération de leurs biotopes. Dans le cas du cheveu de Vénus, l'abaissement du niveau du lac dont les vagues entretenaient la falaise, le boisement de la rive et l'assèchement par dérivation ou drainage de l'eau de ruissellement, sans compter les fertilisants dont cette eau est chargée, jouent sans doute un rôle. Quant à l'utilisation de la falaise comme dépotoir, elle n'a rien de bon. A Tivoli, les déchets sont simplement jetés en direction du lac. Plus à l'ouest, en contrebas de l'ancienne route nationale, un vaste cône de gravillons demeure utilisé comme dépôt de branchages. Ces gestes sont condamnables, tant matériellement que symboliquement. Il est en effet préoccupant que certaines personnes puissent encore considérer le lac comme un dépotoir. La partie la plus sauvage des rives neuchâteloises mériterait d'être débarrassée des accumulations faites illégalement et qui totalisent plusieurs centaines de mètres cubes... mais sans les immerger dans le lac, évidemment! Attention: nos contemporains sont prompts à considérer que toute intervention pour la nature doit obligatoirement comporter un renforcement des accès, un aménagement du confort de visite et l'installation de panneaux explicatifs!

Bernard VAUTHIER, Bôle

ANNONCE JARDINAGE

Madame Liliane Terraz, des Geneveys-sur-Coffrane, nous apprend qu'à la veille d'un déménagement à La Neuveville, où elle cherche un petit jardin, elle donne quelques cassissiers, groseillers à fruits rouges ou blancs et framboisiers, ainsi que des boutures d'églantier. - Répondeur 032 857 27 50; courriel terrazw2@gmail.com.

Section Béroche:

SORTIE BOTANIQUE AUTOUR DE SAUGES

Le samedi 26 mai, 9h00, rendez-vous en contrebas du pont de Sauges (parc à voitures); clôture vers 11h30 aux Charrières.

Les abords du village de Sauges, à commencer par le bord du lac, présentent encore une grande diversité floristique que nous fera découvrir le botaniste Philippe Kùpfer, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel.

S'annoncer jusqu'à l'avant-veille par courriel à l'adresse b.vauthier@bluewin.ch (Bernard Vauthier, Bôle) ou par téléphone au n°032 835 24 92 (Christiane Lorenzetti, Gorgier).



Le biotope des Charrières et ses orchis pyramidales le 22 mai 2010. Photo François Fragnière, Fresens

IMPRESSUM

Le Rameau de Sapin est l'organe du Club Jurassien. Il paraît quatre fois par an.

Rédaction: Bernard Vauthier, 3 rue des Sources, 2014 Bôle, 032 842 44 10, b.vauthier@bluewin.ch

Edition: Comité central du Club Jurassien, Denis Robert, 17 rue des Esserts, 2054 Chézard, 032 853 19 58, denis.robert-charru@net2000.ch.

Numéro ISSN: 1660-4687.

Délai rédactionnel pour le n°3/2012: 15 avril 2012

Abonnement: Marina Haas, 8 rue Miéville, CP 19, 2105 Travers, 032 863 43 33 (privé) ou 032 861 43 43 (prof.), marina@4343.ch

Prix: Fr. 12.- (compris dans la cotisation des membres de l'association). CCP 20-5168-8, Club Jurassien, Neuchâtel.

Tirage: 1600 exemplaires.

Site Internet: www.clubjurassien.ch.

LA SARINE ET SA PÊCHE (troisième partie)

Dans les années 1930, malgré le barrage de Niederried construit en 1913, la Sarine et la Singine sont «noires de nases». En ville de Fribourg, soixante à quatre-vingts pêcheurs se pressent sur la digue bordant la rivière, emmêlant parfois leurs lignes garnies d'hameçons eschés d'un ver ou d'un asticot. Le poisson assommé est mis dans des sacs à pommes de terre et vendu aux habitants

de la basse ville. Ces derniers l'écaillent et le vident; la «peau noire» couvrant la cavité abdominale est enlevée; les grosses arêtes sont arrachées au moyen d'une pince; la chair est broyée plusieurs fois successivement dans une machine à hacher puis augmentée de farine et de poivre; on en façonne des boulettes qu'on cuit à l'eau salée. Vingt ans plus tard encore, les nases sont pê-

chés à coups de bâtons ou même à la main, saisis par derrière lorsqu'il sont en train de frayer. Ils sont vendus bon marché par sacs de dix kilos aux familles modestes ou livrés au pisciculteur de Belfaux pour l'affouragement des truites. Un certain samedi de 1956 ou 57 à l'usine d'Hauterive, lors de la fermeture des vannes pour la pause dominicale, ce dernier en prend quatre tonnes et demi (4500 kg)! Les habitants du quartier de l'Auge sont surnommés Nases jusque durant les années 1980 par les «gens bien» de la ville haute.

A partir de 1946 environ, le poisson est livré non seulement entier et vidé mais également écaillé. Par la suite, il est vendu en filets (prélevés sur le dos), eux-mêmes entaillés pour fractionner les arêtes. Une fois coupé et rissolé, on le conserve plongé dans un mélange de vinaigre (trois quarts) et de vin blanc (un quart), mélange assaisonné avec du poivre en grains, des rondelles d'oignon, des gousses d'ail et des feuilles de laurier, et cuit brièvement. Il est consommé tel quel durant l'hiver au souper. Le chevesne, qui ne présente pas de peau noire, est conditionné de la même façon. Le barbeau trouve plus facilement preneur. Même à la friture, les échines* de ces poissons ne «fondent» pas toutes.

Durant les années 1960, derrière la Mot-ta, seule frayère disponible, les nases se touchent et l'eau donne l'impression de bouillir. Ils sont hélés* à la verticale depuis le pont ou au moyen de cannes depuis les berges, c'est-à-dire harponnés avec des hameçons triples. A noter que les pêcheurs se transforment en récupérateurs de bois quand vient une crue, troquant leurs hameçons contre des grappins et fréquentant surtout le pont de Berne qui est couvert. Les bancs de nases abritent de belles truites profitant des proies dérangées. Ce sont elles que recherchent les pêcheurs. Jusque vers 1975, les nases qui leur «tapent dans les



Hameçons triples prohibés, dont le plus gros mesure 95 mm sur 60 et pèse 40 g, et autre matériel trouvés en 1978 dans la fosse de la turbine du barrage de la Maigrauge. (Propriété du club de pêche Les Amis, café-restaurant des Boulangers.)

bottes» sont éliminés à la main: «Tout le monde le fait!». De même, vers 1965 en aval de Gümmenen, les poissons finissent leur vie sur les champs voisins où les lancent les pêcheurs. Les migrations cessent complètement vers 1970.

Toujours durant les années 1960, mais dans la basse Gérine, les nases et les ombres frayent ensemble à fin avril et début mai. Les premiers, accusés de manger les œufs des seconds, sont éliminés au filet. Dans la Petite Sarine, des battues ont lieu en aval de Rossens lorsque les nases sortent des gôs*. On leur barre la route vers l'amont au moyen d'un treillis métallique couché, garni de pierres sur sa base puis redressé et fixé à des piquets. Ensuite, on pêche au trouble. Une dizaine de personnes sont nécessaires. Dans la Glâne près de son embouchure (à l'aplomb du pont moderne), on couche le soir des grillages de part et d'autre de la place de fraye (écartés d'environ 100 m) en ayant soin d'en lester le pied au moyen de galets. Après minuit, lorsque les nases sont arrivés,

les treillis sont redressés et «cottés» au moyen de crosses. Au matin suivant, dépourvus de bottes, six à huit hommes dont deux rabatteurs avec leurs buchiâs* pêchent au moyen de troubles, deux de

leurs doigts glissés dans les mailles de leur engin pour mieux sentir l'impact du poisson et fermer la poche. Dès 1955, le pisciculteur de Belfaux dispose d'un appareil de pêche électrique.



Equipe prête à l'action dans la basse Glâne vers 1950-1955 (coll. Paul Bossy, Chenaleyres, Autafond)



Les rabatteurs se servent de buchiâs et les pêcheurs de troubles (coll. Paul Bossy, Chenaleyres, Autafond)

Bernard VAUTHIER, Bôle (références tenues à disposition)

LA SARINE ET SA PÊCHE (quatrième partie)



Trouble ayant servi aux battues de nases. Le manche et l'arceau, en coudrier, ne sont pas assujettis l'un à l'autre.
(Coll. Paul Bossy, Chenaleyres.)



« Pêche aux nases dans la Glâne »
(coll. Gérald Bossy, Villeneuve FR)

Afin de détruire le nase, la Société de pêche de Fribourg introduit, en 1965 et 1967, 16'000 puis 14'000 alevins, ainsi que 500 estivaux de huchon, un salmo-



Huchon de 91,5 cm et 7 kg 200 pêché en septembre 1973 peu en aval du pont de Berne (coll. Gérard Jungo, Crémines)

nidé prédateur du Danube qui, heureusement, disparaîtra sans conséquence. Un spécimen de 99 cm et 10 kg est encore pêché en août 1973.

Dans la Petite-Sarine, en 1986, les bonnes frayères comptent encore 500 nases. Mais la colonie dépérit, paradoxalement victime du débit réservé provenant du barrage, destiné à revitaliser la rivière mais constitué d'eau froide et passablement limoneuse provenant du fond du lac. Un nase est encore pêché en 2010 dans le lac de Pérolles... En Gruyère, vers 1970, les nases se pressent en masse compacte dans la Trême où les prennent les pisciculteurs de Belfaux, s'étonnant de la présence à leurs côtés de biologistes bâlois prélevant des œufs pour repeupler leurs eaux. En 2004, entre deux cents et quatre cents nases frayent encore au même endroit, ce qui en fait la population la plus nom-



En avant à gauche de la photo, nases à l'embouchure de la Trême dans la Sarine le 15 juin 2006 (photo Michel Roggo)

breuse de Suisse... Dans la Jogne, des remontées ont lieu jusqu'au pont de l'usine électrique de Broc cela encore après 1990.

Malgré le peu de valeur gastronomique du nase, son importance économique est attestée plusieurs fois historique-

ment. Entre 1537 et 1547, les religieux d'Hauterive achètent chaque année en carême ou peu avant Pâques une douzaine de *nasons*, *nasoz* ou *nassoz*, une curieuse habitude puisque leurs pêcheurs peuvent se servir librement dans la Sarine et la Glâne. Le 30 mars



L'abbaye d'Hauterive et la « haute rive » (falaise) qui lui a donné son nom.

